

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Kasdi Merbah Ouargla
Faculté des Lettres et Langues
Département de Lettres et Langue Française



Mémoire présenté en vue de l'obtention du master
en Sciences du Langage

*Pour une étude sociolinguistique du paysage linguistique
d'une rue commerçante (rue Boulefrad) à Ouargla*



Présenté et soutenu publiquement par

Oumelkhir BENZID

Directeur de mémoire

DrMassika SENOUSI

Jury

Keltoum BENAMER	MAA, Université KasdiMerbah Ouargla	Président
Fatima CHERFAOUI	MCB, Université KasdiMerbah Ouargla	Examinateur
MassikaSENOUSI	MCA, Université KasdiMerbah Ouargla	Rapporteur

Année universitaire : 2018-2019

*Pour une étude sociolinguistique du paysage linguistique
d'une rue commerçante (rue Boulefrad) à Ouargla*

Présenté et soutenu publiquement par

Oumelkhir BENZID

Dédicace

Je dédie ce mémoire à ma mère qui m'a toujours été dévouée pour que je puisse réaliser ce travail de recherche dans les meilleures conditions.

Remerciements

D'abord, je remercie Dieu pour la volonté et la patience qu'il m'a données
durant ces années d'étude ;

Je tiens à remercier ma directrice de recherche DrMassika SENOUSSE
d'avoir suivi et dirigé mon travail ;

J'exprime ma profonde gratitude au docteur Foudil DAHOU qui m'a
beaucoup aidée et facilité l'accès à la documentation dans le cadre de la
recherche scientifique ;

Je remercie également toutes les personnes qui m'ont encouragée de près
ou de loin ;

Enfin j'adresse mon plus vif remerciement à ma famille et mes amis
Ilham BENZID, Lotfi TALBI qui m'ont tant soutenue au cours de la réalisation
de ce modeste travail.

Table des matières

Table des matières

Introduction générale	08
Chapitre I: Situation sociolinguistique en Algérie	11
1- La situation sociolinguistique de l'Algérie	12
2- Le statut des langues	13
2-1-Le berbère ou tamazight	13
2-2- La langue arabe	13
2-3- Les langues étrangères	14
3- Quelques concepts en sociolinguistique	15
3-1- Le contact des langues	16
3-2- Bilinguisme / Plurilinguisme	17
3-3-L'alternance codique	17
4-Planification linguistique / Politique linguistique	18
4-1-Les textes réglementaires de la politique linguistique Algérienne	18
4-2- Politique linguistique du secteur économique algérien	18
5- La politique linguistique en Algérie	19
5-1- Qu'est-ce que la politique linguistique ?	19
5-2- La politique d'arabisation	19
Chapitre II :Autour du paysage linguistique	23
1-Le paysage linguistique	24
1-1- Le paysage linguistique : un survol de la littérature	24
2-Le paysage linguistique algérien	25
2-1- Caractéristiques sociolinguistiques du contexte de l'étude	25
3-Sociolinguistique urbaine	27
3-1- Objet de la sociolinguistique urbaine	29
3-2- La culture urbaine	30
Chapitre III : Contexte sociolinguistique et configuration du paysage linguistique dans la rue Boulefrad	31
1-La situation sociolinguistique à Ouargla	32

1-1- Situation géographique d'Ouargla	32
1-2- Aperçu historique de la ville d'Ouargla	32
2- Corpus de l'étude	34
2-1- Étude de la partie graphique des enseignes commerciales	35
3-Echantillonnage des langues présentes dans les enseignes du paysage linguistique étudié	35
3-1-La configuration bilingue dans les enseignes	39
4-L'utilisation des noms propres	40
5-L'usage des noms de marques	41
6-L'emploi des lexies occidentales comme moyen d'identification.....	42
7-Les fautes d'orthographe recensées	43
8-Les langues des panneaux officiels (communaux)	44
9-Les plaques de professionnels	45
10-Qu'est-ce qu'il ya derrière le choix linguistique ?	46
10-1- Le choix de la langue arabe	46
10-2- Le choix de la langue française	47
10-3- Le choix de la langue anglaise	48
11-Synthèse	49
Conclusion générale	50
Références bibliographiques	53

Introduction générale

Les travaux portant sur le paysage linguistique constituent un domaine assez récent. Ils paraissent au 20^{ème} siècle et se développent en Europe dans des théories qui relèvent de la sociolinguistique urbaine. Dans cette perspective, le terme « paysage linguistique » a émergé à travers des concepts énormes et diversifiés.

La notion de « paysage linguistique » comprend tous les panneaux et enseignes d'un lieu public, qu'ils soient gouvernementaux, privés ou commerciaux (Backhaus, 2008 ; Cenoz et Gorter, 2006 ; Curtin, 2008 ; Gilbert, 2010 ; Landry et Bourhis, 1997). Les recherches portant sur le paysage linguistique sont donc axées sur la mesure de l'importance relative de chacune des langues.

Le concept est apparu pour la première fois dans l'article de Landry et Bourhis ; il est très ancré dans la tendance sociolinguistique. Les auteurs ont remarqué que

« Le langage des panneaux routiers publics, des panneaux publicitaires, des noms de rues, des noms de lieux, des enseignes commerciales et des enseignes publiques sur les bâtiments gouvernementaux se combinent pour former le paysage linguistique d'un territoire, d'une région ou d'une agglomération urbaine, donnés... » (Landry et Bourhis, 1997 :25)

Cela signifie que les infrastructures urbaines, c'est-à-dire les panneaux routiers, les noms de rue, les noms de monuments, les lieux historiquement et culturellement importants, ainsi que les panneaux d'affichage, forment ce qu'on appelle le paysage linguistique d'un territoire, d'une région ou d'une agglomération urbaine, donnés. En bref, l'environnement contribue à la perception linguistique d'un espace donné. Góral souligne :

"La prédominance de la communication visuelle dans le monde moderne signifie que la ville nous parle constamment, et nous l'ignorons souvent. La langue présente dans notre environnement, les mots et les images d'accompagnement montrés dans les lieux publics font l'objet de recherches sur le nouveau domaine d'étude en pleine expansion - le soi-disant paysage linguistique (Goral, 2011 : 42).

L'Algérie est un pays plurilingue qui se caractérise par une diversité langagière très riche qui ne se manifeste pas seulement dans les parlers et les dialectes utilisés mais aussi dans les langues en présence dans les plaques et les enseignes publicitaires.

Dans le cadre de cette thématique, notre étude permet d'aborder, par delà les questions de la sociolinguistique urbaine, la problématique du statut des langues dans un contexte plurilingue en Algérie, notamment dans la ville d'Ouargla tout en essayant de répondre aux interrogations suivantes :

- Quelles sont les langues en présence et qui coexistent dans la rue commerçante de Boulefrad ? Et quelle est la langue la plus dominante ?
- Comment se présente la diversité linguistique dans le paysage linguistique de la ville d'Ouargla à travers la rue de Boulefrad ? Et quelle conformité avec les orientations de la politique linguistique du pays ?

Pour répondre à ces questions, nous avançons deux hypothèses :

- nous postulons une prédominance de la langue arabe par rapport aux langues étrangères qui pourrait constituer une particularité propre et refléter l'identité/culture de la communauté habitant cette rue ;
- la diversité linguistique serait apparente sous différentes formes (présence de la langue étrangère, du code unique, de la traduction, etc.).

L'espace urbain, par le biais de son paysage linguistique et culturel, est un contexte qui permet d'étudier les voix de la ville (Calvet, 1994) en lien avec les questions d'écologie linguistique et culturelle, de plurilinguisme, de littératies multimodales ou encore de rapports au et de pouvoir par le biais de la visualisation (ou l'absence) des langues. Pour Mondada,

« La ville est une entité complexe, mouvante, hétérogène, plurielle (...). Irréductible à sa matérialité, son caractère urbain s'élabore symboliquement, notamment dans les nombreux discours, publics ou privés, qui la traversent et qui, en la disant, la configurent » (Mondada, 2000 :1).

Le choix de ce lieu d'enquête repose sur des critères qu'il convient d'expliquer :

Premièrement, cette rue constitue un véritable lieu de commerce où se présente un nombre plus ou moins élevé d'enseignes, d'affiches et de panneaux.

Deuxièmement, les affiches commerciales de cette rue n'avaient été recensées dans aucun travail de recherche en sociolinguistique.

Finalement, La recherche dans ce domaine est récente et contribue à aboutir à de nouveaux résultats prometteurs.

Les études sur le paysage linguistique constituent un champ indispensable dans la sociolinguistique des infrastructures urbaines notamment dans les rues et les villes avec les variétés linguistiques riches et diversifiées.

L'intérêt pour cette réflexion et le choix de ce thème, à savoir « *pour une étude sociolinguistique du paysage linguistique d'une rue commerçante (rue Boulefrad) à Ouargla* » est né d'une volonté de s'investir dans un thème qui nous motive, car il nous permet d'explorer la rue commerçante de Boulefrad et de mieux nous éclairer sur les particularités de cette rue.

De plus, aucune étude sociolinguistique, à notre connaissance, n'a été faite sur cette rue. D'où, nous voudrions comprendre et reconnaître les différentes significations de l'environnement graphique, et par la suite les analyser selon une perspective d'ensemble qui constitue le paysage linguistique.

Nous visons aussi, par cette recherche, d'étudier les configurations d'un paysage linguistique de la ville d'Ouargla.

Pour vérifier la validité des hypothèses, nous avons suivi une démarche descriptive et analytique :

1) La démarche descriptive : dans laquelle nous allons présenter les fondements théoriques de notre problématique en exposant dans le premier chapitre les principes qui déterminent la sociolinguistique avant d'extraire, sur terrain, les effets de l'urbanisation sur le statut et sur le corpus des langues notamment celles qui se manifestent dans la rue de Boulefrad, espace dans lequel nous allons identifier le statut des langues à Ouargla à travers les inscriptions linguistiques.

2) La démarche analytique : dans laquelle nous allons exploiter deux outils d'investigation entre perception des enseignes et instructions constitutionnelles ; aussi bien nous allons analyser les résultats de cette observation et illustrer cette analyse par les photos des enseignes publicitaires prises au niveau de la grande rue de la ville de Ouargla, Boulefrad.

Pour répondre à notre problématique et confirmer ou infirmer nos hypothèses, nous réaliserons ce travail en trois chapitres.

Tout d'abord, nous avons un premier chapitre, où nous allons aborder la situation sociolinguistique en Algérie, c'est-à-dire les langues en présence et le statut accordé à ces dernières. Nous allons faire appel aux phénomènes linguistiques qui sont le contact des langues, le bilinguisme/plurilinguisme et l'alternance codique aussi bien que la politique linguistique, tout en évoquant les textes réglementaires de la politique linguistique en Algérie. Quant au deuxième chapitre, et afin de délimiter notre problématique, nous avons opté pour une analyse définitionnelle des concepts clés de notre recherche. Enfin, le troisième chapitre, qui constitue la partie analytique dans notre recherche, consiste en une analyse linguistique des enseignes commerciales collectées.

Chapitre 1

Situation sociolinguistique en Algérie

L'Algérie, a été le centre d'une civilisation berbère marqué par de nombreuses invasions: byzantines, romaines, vandales, des conquêtes arabes, des colonisations (espagnoles, turques et françaises).

De toutes ces conquêtes, celle des Arabes est la plus longue et la plus profonde. De ce fait, le berbère qui a été la langue utilisée par les nord-africains, a transférée sa place petit à petit à la langue arabe depuis l'arrivée de l'Islam. Puis vient la colonisation française, qui a laissé pendant 130 ans des traces dans la société algérienne se traduisant par la pratique de la langue française.

L'Algérie a obtenu son indépendance en 1962.

1- La situation sociolinguistique de l'Algérie

La situation sociolinguistique de l'Algérie est riche et diversifiée, car un même locuteur peut maîtriser ou utiliser deux langues ou plus. Comme a constaté Abdehamid S. « *Le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme, mais peut être envisagé comme un phénomène de plurilinguisme* » (Abdelhamid S, 2002 : 35). La diversité linguistique de l'Algérie est due à son histoire et à sa géographie. La richesse de la situation algérienne a donné lieu à deux communautés linguistiques : la communauté berbérophone et la communauté arabophone, plus une langue dite étrangère mais omniprésente et presque utilisée par tout le monde, le français.

Calvet L. J. définit les communautés comme étant des entités qui « *se côtoient, se superposent sans cesse. Ce plurilinguisme fait que les langues sont constamment en contact. Le lieu de ces contacts peut être l'individu(...) ou la communauté* » (Calvet L. J., 1994 : 32).

Nous allons présenter les langues en présence en Algérie, utilisées par les Algériens pour leur besoins de communication, qui sont d'un côté les langues nationales comprenant l'arabe dans ces deux acceptions et le berbère, et de l'autre côté les langues étrangères : le français. L'anglais est aussi présente dans le champ linguistique de l'Algérie, elle est considérée comme la deuxième langue étrangère après le français.

2-Statut des langues

2-1-Le berbère ou tamazight

C'est la langue maternelle d'une minorité de la population, les principaux dialectes berbères sont: Le kabyle (Kabylie), le Chaouia (Aurès), le M'zabi (M'zab) ainsi que le parler Targui, les Touaregs du Hoggar. Ils sont essentiellement oraux, ils n'ont jamais été codifiés ni uniformisés souvent victimes d'une domination et d'une marginalisation certaine. Toutefois, nous assistons ces dernières années à des tentatives de revalorisation des parlers et de la culture berbère.

2-2 La langue arabe

En Algérie, la langue arabe est non seulement la plus étendue par le nombre de locuteurs, mais aussi par l'espace qu'elle occupe. La langue arabe, se présente sous deux acceptions : premièrement, l'arabe classique ou littéraire qui est une variété haute, et deuxièmement, l'arabe dialectal considéré comme variété basse.

- **L'arabe classique**

L'arabe classique, est la langue de la civilisation arabo-musulmane. Elle est la langue de l'Islam et du livre sacré « le Coran ». C'est ce que confirment les propos de Taleb Ibrahim Kh. « *C'est cette variété choisie par Allah pour s'adresser à ses fidèles* » (Taleb Ibrahim kh. 1995 :05). La langue arabe revêt donc un caractère symbolique très fort ; elle est non seulement la langue de la révélation coranique mais également le symbole d'une nation arabe mythique.

L'arabe classique bénéficie du statut de langue nationale et officielle de l'Algérie, revendiquée depuis l'indépendance.

« C'est la langue que l'état s'efforce d'imposer depuis l'indépendance de l'Algérie (1962). Ayant adhéré depuis cette date à la ligue arabe, les dirigeants algériens se sont empressés d'affiner l'arabité de l'Algérie, se gardant bien toutes fois de faire figurer dans les principes généraux régissant la société algérienne » (Cheriguen F., 1997 : 62-63).

- **L'arabe dialectal (algérien)**

L'arabe dialectal ou l'arabe algérien, est considéré comme la langue véhiculaire de l'Algérie. Il est la langue maternelle de la majorité de la population arabophone. Sur cette langue Queffelec A. et Derradji Y. citent une expression de P. Bourdieu

« Il semble que la quasi-totalité de la population algérienne possède la compétence linguistique de cette langue commune, si l'on entend par langue commune non une langue légitime un artefact dominant, mais la langue maternelle de la majorité des locuteurs nationaux » (Queffelec A. et Derradji Y, 2002 :36).

Dénoté péjorativement dialecte et considéré inapte à véhiculer les sciences et à être enseigné à l'école. L'arabe dialectal est vu comme une déformation de l'arabe classique et il est méprisé par les défenseurs de l'arabisation qui n'y voient qu'un mélange de plusieurs langues, contrairement à l'arabe classique qui est valorisée car elle porte la pureté et l'authenticité du Coran. A propos de cette langue qui se caractérise par des spécificités phonétiques et sémantiques, Taleb Ibrahim K. écrit *« Les dialectes orientaux ou maghrébins se sont toujours démarqués de la norme cultivée et écrit par des sensibles différences phonétiques, voire phonologiques »* (Taleb Ibrahimikh, 1997 : 28).

2-3- Les langues étrangères

L'Algérie par sa situation géographique et son histoire mouvementée était en relation avec les étrangers à des degrés et des moments divers, relations qui ont permis le contact des langues, entrer dans les détails historiques, nous pouvons citer l'espagnol (L'Ouest Algérien) et l'Italie (L'Est du pays), et le français, cette langue jouit d'un statut particulier dans la société algérienne voire dans la société maghrébine.

Comme le souligne Khaoula Taleb Ibrahim. Dans son ouvrage *« Les Algériens et leurs (s) langue (s) »*, indiquant notamment :

«Le français langue imposée au peuple algérien par le fer et le sang par une violence rarement égalée dans l'histoire de l'humanité et constitué un des éléments fondamentaux de la France vis-à-vis de l'Algérie» (Khaoula Taleb Ibrahim, 1997 : 40).

En Effet, pendant la période coloniale et dès 1830, la France en vue de parfaire la conquête du pays, a mené des opérations d'arabisation et de francisation par la destruction des mosquées et

zaouïas (structures et institutions de l'enseignement de l'arabe), celle-ci est bannie de son pays, totalement déclassé et remplacé par l'arabe dialectal, de l'autre côté, d'autres mesures visent à imposer le français et à détruire la société algérienne ainsi, la déformation des patronymes arabes, la francisation des noms des localités et des villes, l'introduction de l'école française.

Paradoxalement, après l'indépendance, le français ne trouve plus sa place en Algérie, notamment avec l'application de l'école fondamentale totalement arabisée. Actuellement, le français, n'est pratiquement plus enseigné que comme une langue étrangère, au même titre que l'anglais, l'allemand ou l'espagnol. Cependant, Le français est toujours considéré comme langue étrangère, il conserve une place importante dans les médias et les productions écrites scientifiques et littéraires.

Quant à l'anglais, ces dernières années, cette langue commence à occuper une place importante dans notre société algérienne du fait que nous vivons dans une époque de mondialisation envahie par la technologie et l'avènement de l'internet.

Il semblerait donc que l'utilisation d'une langue comme l'anglais, la première langue du monde, devient nécessaire et peut révéler d'une démarche mondialiste.

Il est important de remarquer que ces langues se distinguent des points de vue de leur histoire, de leurs structures, leurs degrés d'usage et leurs fonctions sociolinguistiques.

L'arabe dialectal et le berbère sont des langues maternelles, l'arabe classique constitue la langue officielle, le français est une langue étrangère, elle représente comme déjà mentionné la langue du travail dans l'enseignement technique et scientifique.

3-La définition de quelques concepts en sociolinguistique

La question des langues en Algérie a été étudiée depuis quelques années par de nombreux chercheurs qui ont essayé de décrire et d'analyser la situation sociolinguistique de l'Algérie. Parmi ces chercheurs nous citons : Taleb Ibrahim Kh, (1996), Asselah Rahal S, (2000), Derradji Y. (1996), Dourrari, (2003), qui ont montré que l'Algérie se caractérise par une situation de plurilinguisme, en d'autres termes la présence de plusieurs langues ou variétés de langues (l'arabe classique / l'arabe dialectal, le berbère avec ses diverses variétés, et le

français. A propos de la situation sociolinguistique en Algérie Taleb Ibrahimikh témoigne que

« Les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées, écrites, utilisées, en l'occurrence l'arabe dialectal, le berbère, l'arabe standard et le français, vivent une cohabitation difficile marquée par le rapport de compétition et de conflit qui lie les deux normes dominantes. (L'une par la constitutionnalité de son statut de langue officielle, l'autre étrangère mais légitimée par sa prééminence dans la vie économique) d'une part, et d'autre part la constante et têtue stigmatisation des parlers populaires » (Taleb Ibrahimikh, 1998 : 22).

L'auteur explique en premier lieu, que la société algérienne est multilingue dans la mesure où les locuteurs utilisent quatre langues différentes dans leur vie quotidienne. Elle ajoute en deuxième lieu qu'un rapport de conflit relie les langues en présence plus particulièrement entre l'arabe standard et le français, ce dernier qui est considéré comme première langue étrangère de l'Algérie.

Le contact entre les langues en présence en Algérie engendre de nombreux phénomènes tels que, le bilinguisme / le plurilinguisme et l'alternance codique.

3-1 Le contact des langues

Le premier chercheur à avoir développé le terme de « contact de langues » est Weinreich. U, (1953). Le contact de langues se trouve défini de diverses façons par différents auteurs parmi ceux-ci Dubois J. & al. « *Le contact de langues est la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues* » (Dubois J. & al. 1994 : 115). De ce fait, le contact de langues désigne toute situation marquée par la présence de deux voire de plusieurs systèmes linguistiques différents qui affecte le comportement langagier d'un individu. Les raisons entraînant le contact de langues sont diverses. A ce propos Dubois J. & al. Affirment que

« Le contact de langues peut avoir des raisons géographiques : aux limites de deux communautés linguistiques, les individus peuvent être amenés à circuler et à employer ainsi tantôt leur langue maternelle, tantôt celle de la communauté voisine. C'est là, notamment le contact de langue des pays frontaliers. (...) Mais il y a aussi contact de

langue quand un individu, se déplaçant par exemple, pour des raisons professionnelles, est amené à utiliser à certains moments une langue autre que la sienne » (Dubois J & al, 1994 :115).

De ces situations de contacts de langues, des phénomènes linguistiques peuvent surgir. Parmi ces phénomènes nous citons : bilinguisme / plurilinguisme et alternance codique.

3-2Bilinguisme / Plurilinguisme

Plusieurs définitions ont été données au concept de bilinguisme. Parmi celles-ci, nous citons celle de Dubois J. & al. Le bilinguisme est « *la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux ou les situations, deux langues différentes* » (Dubois J. & al, 1994 : 66)

De ce fait, une personne est considérée comme bilingue si elle a la capacité de parler deux langues, et qu'un pays ou une région est dite bilingue si deux langues y sont parlées simultanément par des groupes distincts. Partant de cette définition, nous pouvons dire que l'Algérie est un pays bilingue dans la mesure où les locuteurs utilisent alternativement deux langues différentes à savoir l'arabe dialectal et le français ou bien le berbère et le français.

Le plurilinguisme est défini selon Dubois J. & al. Comme suit

«On dit d'un sujet parlant qu'il est plurilingue quand il utilise à l'intérieur d'une même communauté plusieurs langues selon le type de communication (dans sa famille, dans ses relations sociales, dans ses relations avec l'administration, etc.). On dit d'une communauté qu'elle est plurilingue lorsque plusieurs langues sont utilisées dans les divers types de communication » (Dubois J. & al, 1994 : 368).

3-4-L'alternance codique

On parle d'alternance codique quand il y a un passage alternatif de deux ou de plusieurs langues dans un même énoncé ou dans un même échange conversationnel.

Selon Dubois J. & al.

« On appelle alternance de langues la stratégie de communication par laquelle un individu ou une communauté utilise dans le même échange ou le même énoncé deux variétés nettement distinctes ou deux langues différentes alors que le ou les locuteur(s) sont expert(s) dans les deux langues ou dans les deux variétés » (Dubois J. & al, 1994 : 30).

Dans cette définition, l'auteur explique que l'alternance codique est une « stratégie de communication » utilisée par les bilingues entre eux.

Les Algériens mélangent entre ces trois langues (arabe, français et berbère). De ce fait, l'alternance codique est une stratégie communicative usable dans la société algérienne. Il facilite non seulement, l'intercompréhension et assure la transmission du message, mais aussi il constitue un indice de compétence communicative.

4-Planification linguistique / Politique linguistique

4-1-Les textes réglementaires de la politique linguistique algérienne

En Algérie, la réalité plurilingue a longtemps été marginalisée dans les textes de loi portant sur la politique linguistique comme en témoignent les différentes décisions prises depuis l'indépendance du pays dans l'éducation ainsi que dans le secteur économique.

4-2-Politique linguistique du secteur économique algérien

Tout d'abord, il est nécessaire de dresser le bilan de la politique linguistique relative au secteur économique en Algérie.

La présentation de cette expérience s'est faite à travers des périodes qui correspondent à des décisions politiques importantes en matière d'arabisation du monde du travail. Pilier de la révolution culturelle et 3^{ème} volet de la politique algérienne, l'arabisation visait « *l'unification de l'usage d'une même langue de travail, d'enseignement et de culture, objectif qui s'identifie parmi d'autres, au recouvrement de tous les attributs historiques de la nation algérienne* » (Charte nationale, 1976 : 66).

C'est en 1968, qu'un texte réglementaire rendra obligatoire l'utilisation de la langue nationale et c'est ainsi qu'on procédera à l'organisation des cours dans toutes les administrations pour tous les fonctionnaires.

En 1970, le Président Houari Boumediène déclare en publiant une série de textes qui rendent obligatoire la connaissance de la langue arabe pour tous les fonctionnaires jusqu'à la proclamation en 1976 de la langue arabe « langue nationale et officielle » (Charte Nationale, 1976).

Cet objectif s'inscrit dans le cadre de la généralisation de l'utilisation de la langue nationale (Guln), lors de la tenue du 4^{ème} congrès du FLN en 1979 qui adoptera des textes relatifs à la Guln. Est fixée une échéance limite de l'arabisation de tous les secteurs jusqu'à l'an 2000.

Suivront d'autres lois, celle de 91/05 est sans précédent puisqu'elle vise à exclure l'usage et la pratique du français de l'administration publique en imposant l'usage unique de la langue arabe et interdisant toute langue étrangère. Elle prévoit même des sanctions. Cette mesure sera réactivée par la loi du 21 décembre 1996 qui n'ajoute pas grande chose à la loi précédente en insistant sur la généralisation de la langue nationale et officielle dans les secteurs où le français reste la seule langue de travail majoritaire.

Mais toutes les dispositions n'ont pas été généralisées dans tous les secteurs économiques algériens.

Dans la réalité, une autre dynamique se dessine : les Algériens continuent à user de toutes les possibilités que leur offre leur répertoire linguistique pour s'exprimer (Taleb Ibrahim. Kh, 1997).

5- La politique linguistique en Algérie

5-1- Qu'est ce que la politique linguistique ?

«*La politique linguistique*» ou «*l'aménagement linguistique*» est le champ de recherche théorique et empirique le plus concerné par la réglementation des langues dans une situation de plurilinguisme.

Aujourd'hui, l'accroissement du plurilinguisme et de la diversité linguistique obligent les collectivités et les Etats à intervenir par des politiques et des lois linguistiques pour tenter d'aménager les relations entre les groupes linguistiques en présence au sein d'un territoire géographique.

De ce fait, une politique linguistique se réfère à l'ensemble des orientations prises par une autorité politique, ou par d'autres acteurs sociaux, dans le but de faire régir l'usage des langues au sein d'un espace social donné.

Quant à Calvet, cité par Ahmed Boukous, il définit la politique linguistique comme :

« L'ensemble des choix conscients qui régissent les rapports langue (s) structure sociale, menée sur tout par l'Etat, elle a pour effet de créer les conditions de la promotion et de l'expansion de certaines langues et corrélativement les conditions d'exclusion et de régression d'autres langues » (Calvet, 1993 :490).

La réflexion sur le concept de l'aménagement des langues est récente. HanzKloss fut l'un des premiers à en poser les fondements, en 1969, par la distinction restée à ce opératoire entre langage corpus. La planification du corpus concerne toute intervention sur la forme de la langue (système d'écriture, graphie, lexique etc.).

Calvet L. J. Pense que

« la politique linguistique est l'ensemble des choix conscients effectuées dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale, et plus particulièrement entre langue et vie nationale, et la planification linguistique comme la recherche et la mise en œuvres des moyens nécessaires à la planification linguistique ».(Calvet L. J,1987 : 154).

L'aménagement linguistique est une nouvelle discipline, cette terminologie connaît d'importants changements. On emploie d'autres concepts :normalisation, planification, politique, ou politologie linguistique. L'utilisation d'une terminologie plutôt qu'une autre n'est pas anodine. En effet la normalisation désigne une situation inadaptée qu'il s'agit de réadapter pour la rendre normale.

Divers auteurs ont essayé de définir le terme de planification linguistique et parmi eux Robillard D. Qui considère ce dernier comme

« activité scientifique, intégrant souvent des acquis pluridisciplinaires compte tenu de la complexité des réalités abordées, l'aménagement linguistique s'applique à décrire, étudier, évaluer des situations, à proposer des solutions et des moyens concrets pour résoudre des problèmes linguistiques de toute nature » (Robillard D, 1997 : 38).

Pour Boyer H.

« L'expression politique linguistique est souvent employée en relation avec celle de la planification linguistique : tantôt elles sont considérées comme des variantes d'une même désignation, tantôt elles permettent de distinguer deux niveaux de l'action du politique sur la / les langue(s) en usage dans une société donnée. La planification linguistique est alors un passage à l'acte juridique, la concrétisation sur le plan des institutions (étatiques, régionales, voire internationales) de considération de choix de perspectives qui sont ceux d'une politique linguistique » (Boyer H, 1996 : 23).

Il s'agit en effet, d'un ensemble de principes, de lois, de règlements, d'institutions et de pratiques, qui guide et appuie l'action gouvernementale.

En Algérie, la politique linguistique mise en place par l'état est la politique d'arabisation. Cette dernière tend à généraliser l'utilisation de la langue arabe dans toutes les institutions étatiques. Cette politique d'arabisation a pour but une unification nationale et un rattachement au monde arabo-musulman.

5-2- Politique d'arabisation

Depuis 1962, l'Etat algérien a opté pour l'arabe en tant que langue officielle du pays, conformément à cette promulgation, l'arabe était imposé comme l'unique langue légitime du travail dans les différentes institutions, notamment dans le système éducatif, l'administration et l'environnement public.

Sans prendre les détails des mesures prises dans la mise en œuvre de cette réforme linguistique, nous présentons quelques repères chronologiques du déroulement du processus de l'arabisation jusqu'en 1998, tout en reprenant la chronologie synthétique adoptée par Khaoula Taleb Ibrahimy dans son ouvrage *« les Algériens et leur (s) langue (s) »*

Il convient de faire remarquer qu'en dépit de ces efforts d'arabisation, cette dernière n'est appliquée que partiellement dans l'administration, l'enseignement et les médias aussi bien dans l'enseignement supérieur que dans les secteurs économiques, ainsi que dans les secteurs privés à l'exception des secteurs de la justice et de l'Etat civil.

Par ailleurs, il est à remarquer qu'un décalage important existe toujours entre le monde de la formation totalement arabisé et le monde du travail qui fonctionne majoritairement en langue

étrangère surtout le français et dernièrement, il s'ouvre sur d'autres langues à savoir : l'anglais, l'allemand et l'espagnol.

De ce fait, nous allons juger indispensable d'évoquer les conséquences de l'arabisation sur le monde du travail.

En définitive, nous pouvons avancer que le paysage linguistique algérien est constitué d'un bouquet de langues et de variétés de langues, comprenant essentiellement l'arabe dialectal, la langue de la majorité des Algériens, l'arabe classique, la langue nationale et officielle du pays, la langue française et la langue berbère avec ses diverses variétés. En effet, l'Algérie présente une multitude de langues, c'est un pays plurilingue. La population algérienne continue d'utiliser plusieurs langues, notamment celles en présence dans la vie quotidienne. Lorsque les locuteurs mélangent entre les langues en présence, des phénomènes linguistiques peuvent se produire tels que l'alternance codique que nous avons abordée précédemment. Les locuteurs peuvent avoir à l'égard de chaque langue qu'ils utilisent un ensemble de représentations et d'attitudes liées à la pratique de ces langues dans la société algérienne.

Chapitre 2

Autour du paysage linguistique

1-Le paysage linguistique

L'étude du paysage linguistique s'est développée ces dernières années en une approche sémiotique et sociolinguistique indépendante (Pappenhagen, Redder&Scarvaglieri, 2013) qui a trouvé ses débuts avec Landry et Bourhis (1997) mais aussi Gorter (2006). Elle est apparue au 20^{ème} siècle dans les années 1990 et est devenue une partie intégrante du paysage formé par l'homme et même une caractéristique du monde urbain dont la finalité est de décrire les espaces qui possèdent en réalité une hétéroglossie composée d'une multitude de langues.

L'intérêt pour le rapport entre le langage visuel et la société s'est éveillé et diverses études se sont préoccupées de ce phénomène (voir Backhaus, 2007, Brown, 2012 ou Lüdi, 2007). L'expression du paysage linguistique devient particulièrement intéressante car elle est le symbole d'une cohabitation entre deux langues voire deux cultures.

Le paysage linguistique établit un rapport entre une minorité et une majorité linguistiques.

1-1-Le paysage linguistique : un survol de la littérature

Le paysage linguistique comprend tous les panneaux et enseignes d'un lieu public, qu'ils soient gouvernementaux, privés ou commerciaux (Backhaus, 2008 ; Cenoz et Gorter, 2006 ; Curtin, 2008 ; Gilbert, 2010 ; Landry et Bourhis, 1997). Les recherches sur le paysage linguistique sont dues à l'importance liée à l'utilisation des langues dans l'affichage qui se représente comme une indication du statut et de la vitalité des langues. D'après la littérature, les panneaux d'affichage qui composent le paysage linguistique ont deux fonctions sociales : la fonction informative et la fonction symbolique. La fonction informative des affiches est de vendre un service ou d'informer le public. De plus, les affiches ont la fonction d'indiquer au public qu'il change de territoire linguistique. Si, tout d'un coup, les affiches changent de langue, le public comprend immédiatement qu'il se trouve dans un autre territoire linguistique.

La fonction symbolique de l'affichage public se réfère au pouvoir et au statut de la langue qu'il utilise. La valeur symbolique des panneaux d'affichage résulte du sentiment d'appartenance à une communauté linguistique qu'il suscite chez le public. Par exemple, « *l'absence ou la présence de sa langue sur une affiche, qu'elle relève du privé ou du public, aura une influence indéniable sur la façon dont une personne se perçoit en contexte*

minoritaire » (Gilbert, 2010 : 105). La valeur symbolique des affiches est surtout importante dans les régions de langue minoritaire, car les affiches reflètent la valeur et le statut associés à cette langue. Ainsi, si le français n'est pas employé dans le paysage linguistique d'une communauté francophone, nous pouvons en déduire que le statut, la valeur ou le pouvoir accordé au français dans cette communauté est faible. Les affiches peuvent également informer sur les conflits entre les différents groupes linguistiques qui vivent dans une même communauté.

2-Le paysage linguistique algérien

2-1- Caractéristiques sociolinguistiques du contexte de l'étude

L'Algérie est un pays multilingue, dans la mesure où il se caractérise par la coprésence de plusieurs variétés linguistiques. On parle souvent d'une situation de plurilinguisme composée de l'arabe conventionnel (dit aussi moderne, standard ou fusha), l'arabe algérien (dit aussi dialectal ou derja), le tamazight (dit aussi le berbère) et le français (Abbès-Kara et al. 2013, Cheriguen 1997, Sebaa 2002). Après son indépendance, en 1962, au lieu d'opter pour une politique linguistique pluraliste, l'Algérie a choisi une politique linguistique assimilationniste « plus connue sous le nom de politique d'arabisation » (Benrabah, 2007 : 60), qui ne tient compte « ni du statut des langues en présence, ni des pratiques langagières réelles des apprenants » (Abbes-Kara, 2010 : 77). L'arabe conventionnel « est la langue que l'État s'efforce d'imposer depuis l'indépendance de l'Algérie (1962) » (Cheriguen, 1997 : 62) ; pourtant, force est d'admettre que « *s'il ne s'agit pas d'une langue tout à fait étrangère à ce peuple, celle-ci n'est pas pour autant fondamentalement la langue de ce peuple* » (Cheriguen, 1997 : 62). En effet, la langue maternelle des Algériens est, selon le cas, l'une des variétés qui constituent l'arabe algérien ou le tamazight. Cette politique linguistique, véhiculée par un ensemble de textes de lois, commence par imposer l'arabe conventionnel, à partir des années 1970, comme langue d'enseignement dans le système éducatif à la place du français ; puis par essayer de faire en sorte qu'elle soit la seule langue des échanges officiels scripturaux notamment dans les organismes et institutions étatiques, avant de terminer par des lois qui visent la généralisation de cette langue même dans les pratiques scripturales extrascolaires et informelles et de prévoir même, pendant les années 1990, des amendes allant jusqu'à 5000 dinars algériens à l'encontre de ceux qui enfreindraient ces lois (Abbes-Kara, 2010 ; Benrabah 2007 ; Kahlouche 2002).

Même si cette politique linguistique a fait de la pluralité qui caractérise le contexte algérien et a relégué, en réalité, au second plan toutes les langues du quotidien, y compris les langues maternelles, pour viser « un changement linguistique » : « *Tout se passe comme si la nation exigerait la langue sans aucune autre concurrente* » (Cheriguen, 1997 : 64). Les promoteurs et partisans de cette politique linguistique ont fait croire qu'il s'agissait de substituer l'arabe au français et ont fini par « *exacerbe[r] le sentiment anticolonialiste de manière excessive* » (Benrabah, 2007 : 60). Des tensions persistent aujourd'hui encore malgré le changement véhiculé par la nouvelle constitution. Celles-ci se traduisent par exemple dans les régions berbérophones, et en Kabylie particulièrement, par les ratures fréquentes, à titre symbolique, des écriteaux en langue arabe conventionnelle par ceux qui la rejettent par racisme ou pour dénoncer l'absence de leur langue maternelle dans les affichages et manifester leur revendication identitaire.

« *Dans le champ de la sociolinguistique, les situations de plurilinguisme peuvent être analysées selon deux perspectives principales : la première considère le contact entre différentes langues selon une perspective harmonieuse ; la deuxième, au contraire, tend à considérer les cas de contacts inter-linguistiques comme conflictuels.* » (Boyer, 1991 : 9-10).

Le cas de l'Algérie est particulièrement éloquent à ce sujet, si l'on considère cette situation sociolinguistique dans toute sa complexité. Celle-ci ne peut être appréhendée qu'en prenant en compte à la fois ses dimensions socio-historiques et ethnoculturelles.

De nombreux facteurs, d'ordres politique, économique et social ont en effet contribué à la construction du paysage linguistique de l'Algérie actuelle caractérisé par une forte pluralité culturelle et linguistique.

Dans son article intitulé « Langues maternelles et langues étrangères en Algérie conflit ou cohabitation », Khaoula Taleb Ibrahimy soulignait que :

« *Les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées, écrites, utilisées, en l'occurrence l'arabe dialectal, le berbère, l'arabe standard et le français, vivent une cohabitation difficile marquée par le rapport de compétition et de conflit qui lie les deux normes dominantes (l'une par la constitutionnalité de son statut de langue officielle, l'autre étrangère mais légitimée par sa prééminence dans la vie*

économique) d'une part, et d'autre part la constante et têtue stigmatisation des parlers populaires .» (Khaoula Taleb Ibrahimimi ,1998 : 22).

On comprend que Les propos de Khaoula Taleb-Ibrahimimi désignent clairement que le paysage linguistique algérien, par sa complexité et sa diversité, pose une problématique sérieuse, celle de la coexistence, de la cohabitation versus le conflit.

Dans un autre article intitulé « l'Algérie : coexistence et concurrence des langues » la même auteure affirme que

« Le paysage linguistique de l'Algérie, produit de son histoire et de sa géographie, est caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés langagières – du substrat berbère aux différentes langues étrangères qui l'ont plus ou moins marquée en passant par la langue arabe, vecteur de l'islamisation et de l'arabisation de l'Afrique du Nord. Dynamique dans les pratiques et les conduites des locuteurs qui adaptent la diversité à leurs besoins expressifs, cette coexistence se révèle houleuse, fluctuante et parfois conflictuelle dans un champ symbolique et culturel traversé de rapports de domination et de stigmatisation linguistique, des rapports aggravés par les effets d'une politique unanimiste, volontariste et centralisatrice qui exacerbe les enjeux d'une problématique identitaire fortement malmenée par les vicissitudes de l'histoire. » (Khaoula Taleb Ibrahimimi , 2004 : 1).

Le paysage linguistique (l'affichage) est l'image que nous projetons de notre identité, fierté, culture, et de notre histoire. Parce que nous projetons cette image d'abord à notre propre population, à nos enfants, mais également aux gens qui nous visitent, aux touristes. Et par la suite car le paysage linguistique est aussi important que l'esthétique et l'environnement de nos municipalités, de notre architecture, de nos aménagements paysagers et autres. C'est ce que véhicule la présente situation linguistique algérienne qui suscite et crée dans l'esprit de ses visiteurs le souci de s'interroger et de faire comprendre la complexité de son champ caractérisé par la richesse linguistique et culturelle.

3-Sociolinguistique urbaine

La sociolinguistique urbaine est un concept important qui relève du champ de la sociolinguistique. Depuis 1994, l'intérêt est porté sur l'étude du terrain urbain, lié essentiellement à la notion de la spatialité tout en évoquant l'engagement du chercheur qui a

comme objet d'étude l'urbanisation et l'urbanité langagière. La sociolinguistique urbaine est une branche de la sociolinguistique générale, qui étudie la langue dans une société donnée, elle s'intéresse aux discours apportés sur la ville et le rôle de la langue dans les configurations de l'urbain. Le fondateur de cette discipline est Thierry Bulot. Celui-ci la définit comme étant l'étude de : «*la spatialité où le discours sur l'espace, corrélé au discours sur les langues, permet de saisir des tensions sociales, les faits de ségrégation, la mise en mots des catégories de la discrimination.* » (T. Bulot, 2011).

Cette nouvelle approche a pour objet de décrire l'organisation sociocognitive de l'espace, les pratiques discursives qui y sont associées ainsi que les représentations et attitudes linguistiques qui y circulent.

La sociolinguistique urbaine prend la ville, qui est un « *espace urbain* », comme élément fondamental de son étude ; elle s'intéresse donc au terrain urbain, à travers une approche sociale des actes de langues. En effet, la ville, étant un terrain de rencontre de plusieurs langues, de différents phénomènes langagiers, d'une richesse culturelle et identitaire particulière, constitue un centre d'intérêt pour plusieurs disciplines. Ainsi, la sociolinguistique urbaine problématise le terrain urbain comme étant plus qu'un lieu d'enquête comme le fait comprendre si bien T. bulot « *il est bien question de considérer la ville autrement que comme un lieu d'enquête, de la concevoir comme un paramètre contraignant et contraint à des réalités langagières.* » (T. Bulot, 1998 :118).

Ainsi, la ville se caractérise par une diversité et une continuelle évolution dans laquelle les langues tiennent une place importante. Car elle configure avant tout un espace, qui inclut une construction et une organisation dans lesquelles les langues coexistent. Les contacts entre ces langues est à l'origine de différents phénomènes tel que le bilinguisme, le plurilinguisme, le mélange de langues, la diglossie et autres conflits linguistiques.

Certain chercheurs en sociolinguistique urbaine adoptent des nouvelles pratiques langagières issues de l'urbanisation massive pour répondre à leur besoin.

S'agissant des espaces tels que ceux consacrés en France, cette discipline s'est intéressée, entre autres, aux parlers des « banlieues ». Ceux-ci ont démontré l'obligation de prendre en compte, entre autres, des considérations identitaires d'un groupe. C'est ce que nous fait comprendre T. Bulot à travers ces lignes :

« Être d'un lieu est aussi savoir dire qui l'on est, mais le dire c'est aussi faire état des tensions et des conflits, c'est encore montrer comment s'opère l'exclusion des minorités sociales. Une ville, et sans doute la ville, n'est surtout pas homogène quant aux pratiques linguistiques : elle est localisée dans une zone nécessairement dialectale et les formes de français qu'on y parle s'organise autour d'une plus ou moins grande présence de traits dialectaux, chacun des locuteurs, suivant son statut social [...] Le parler dit des jeunes, les formes employées d'un quartier à un autre, les langues des diverses communautés en présence, exogènes ou endogènes, montrent que la ville est, de ce point de vue, nécessairement multiple. » (T. Bulot, 1998 :41-45)

Notre recherche se dirige à travers la relation entre langue et espace, un principe mené en sociolinguistique urbaine, qui étudie la mise en mot de l'espace urbain, Autrement dit :

« Faire de la sociolinguistique urbaine, ce serait vraiment tenter de saisir, à travers les langues, et plus précisément à travers l'émergence de nouveaux systèmes linguistiques et de nouveaux contacts, les modes d'organisations sociales spécifiques à la ville. Il faut partir de la ville, en comprendre les constructions matérielles et sociales, mais il faut aussi comprendre la force et le rôle des langues dans la définition des villes, voire leurs changements sociaux. » (C. Moïse, 2003 : 57).

3-1- Objet de la sociolinguistique urbaine

L'objet d'étude de la sociolinguistique urbaine prend en compte trois pôles distincts. Nous résumons ceux-ci à partir de ce qu'en disent certains auteurs :

La sociolinguistique urbaine étudie, d'abord, « la mise en mots de la covariance entre la structure spatiale signifiante et la stratification sociolinguistique » (T. Bulot, 1998: 119). Elle se penche aussi sur, l'étude des discours, à la fois dans la ville et sur la ville, comme les discours épi-linguistiques visant à marquer l'occupation et l'appropriation de l'espace urbain par des groupes sociaux. C'est la mise en mots de la relation entre discours, espace et société.

Cette branche se soucie à étudier les discours de tous ces types qui ont pour fonction de marquer l'espace pour dégager une certaine propriété des individus, Toutefois, ces discours ne doivent pas être pris comme figés, autrement dit, chaque discours a son contexte de production et s'inscrit dans une réalité donnée.

Ensuite, elle donne une image sur la marque sociale du discours, tout en décrivant les diversités de l'espace urbanisé pour saisir enfin le phénomène langagier étudié, comme l'affirme T. Bulot : « *elle enquête sur le contexte social de ces discours ; elle décrit les spécificités de la communauté sociale urbaine par la prise en compte des données la particularisant.* » (T. Bulot, 1998 : 118).

Enfin, elle étudie la relation qui existe entre le discours et l'espace urbanisé. Une relation double d'un côté : le rôle de l'espace dans le changement linguistique et l'évolution du langage, et de l'autre côté, la fonction de ce discours sur l'espace social.

Thierry Bulot s'interrogeait en 2002 sur la question de l'éventuelle distinction entre sociolinguistique urbaine et sociolinguistique « non urbaine » et il écrivait :

« La sociolinguistique urbaine est une sociolinguistique en et de crise. En crise parce qu'elle naît de la sociolinguistique et traverse donc son premier questionnement identitaire [il songeait à ce qui constitue la sociolinguistique, à ses liens avec et ses oppositions à la linguistique] et de crise parce qu'elle reflète, comme la sociolinguistique en général, une société qui l'est tout autant » (Bulot, 2002 : 2).

3-2-La culture urbaine

« C'est un ensemble de paramètres, comme par exemple l'anonymat des interactions sociales et cela notamment dans les sphères de l'espace dit public. En l'occurrence, ce qui marque aujourd'hui cette culture et les pratiques langagières qui y sont liées est la mobilité spatiale. Se déplacer, faire se déplacer, dire que les choses et les personnes, et les modes, est source de valorisation (Rémy et Voyé, 1992) et cela concerne aussi bien les objets que les langues et les parlures » (Bulot, 1999, 34).

A la lumière de cette citation, nous comprenons que : que ce soit la sociolinguistique et/ou la culture urbaine ne peuvent être produites ou nées que en l'occurrence et en relation avec un champ spatial propagé par un groupe social bien déterminé.

Chapitre 3

Contexte sociolinguistique et configuration du paysage linguistique dans la rue Boulefrad

1-La situation sociolinguistique à Ouargla

1-1-Situation géographique d'Ouargla

Ouargla (en berbère : ⵡⵓⴰⵔⵖⵍⴰ, Warglen ; en arabe : ورقلة) est une ville du nord-est de l'Algérie et le chef-lieu de la wilaya d'Ouargla, à 128 mètres d'altitude. L'agglomération compte 210 175 habitants, dont 133 024 pour la seule commune d'Ouargla. La ville figure parmi les plus riches d'Algérie et sa wilaya constitue un pôle économique en réserves de gaz et de pétrole, contenues sur le territoire de Hassi Messaoud. Avec 2 887 km², la ville dispose d'une superficie considérable. Elle est située dans le nord du désert du Sahara et est connue pour la beauté de son sable rouge. Ouargla possède un climat désertique chaud (classification de Köppen BWh).

Le nom signifierait en berbère « celui qui est barricadé ». Le nom est écrit ⵡⵓⴰⵔⵖⵍⴰ traditionnellement en tifinagh ou ⵡⵓⴰⵔⵖⵍⴰ dans sa version moderne.

A 800 km de la capitale Alger, la ville d'Ouargla est située au sud est dans le nord saharien d'Algérie. Les communes et villes limitrophes sont: au nord la commune de N'goussa (20 km) et Lahjira (80 km), au sud la commune de Rouissat (5 km) et la ville de Hassi Messaoud (80 km), à l'est les communes de Sidi Khouiled (15 km), Ain Beida (7 km) et la ville de Touggourt (160 km), à l'ouest la commune de Zelfana (120 km) et Ghardaïa (190 km).

1-2-Aperçu historique autour la ville d'Ouargla

La ville d'Ouargla est construite en cercles concentriques autour d'un centre historique appelé El Ksar entouré par la grande palmeraie qui constitue l'oasis et non loin en continuité de cette oasis se trouvent les autres faubourgs.

Ouargla fut un grand royaume berbère en Afrique du Nord. Plusieurs imams et savants musulmans ont vécu dans cette ville. « *Les AtOuaergla, les Maghraouas et les Ath Ifren sont des frères et ont toujours habité cette localité depuis le Moyen Âge* », selon Abu Zakariya qui avait construit la plus ancienne mosquée d'Ouargla.

Sa population autochtone est constitué d'Amazighs (At Brahim, At Ouagguine, At Sissine), Les At Ouargran parlent une variété du Tamazight appelé Tégarèrgrent.

Chapitre III : contexte sociolinguistique et configuration du paysage linguistique dans la rue Boulefrad

La rue Boulefrad constitue une zone commerciale où coexiste un nombre plus ou moins élevé de plaques et d'enseignes publiques et privées.

L'étude d'une section de la rue principale d'Ouargla centre-ville (la rue Boulefrad) a comme but de découvrir le paysage linguistique et les langues en présence dans cette ville.

Le choix s'est porté sur une section de la rue Boulefrad, une rue principale du centre ville d'Ouargla, pour plusieurs raisons. Premièrement, cette rue se trouve dans une zone linguistiquement plurilingue. Deuxièmement, la rue principale de Boulefrad permet de prendre en photo une multitude d'enseignes et d'écriteaux différents, tant privés que municipaux. De plus, elle est constituée d'un nombre assez important de magasins et de services de prestations qui utilisent plusieurs codes linguistiques.

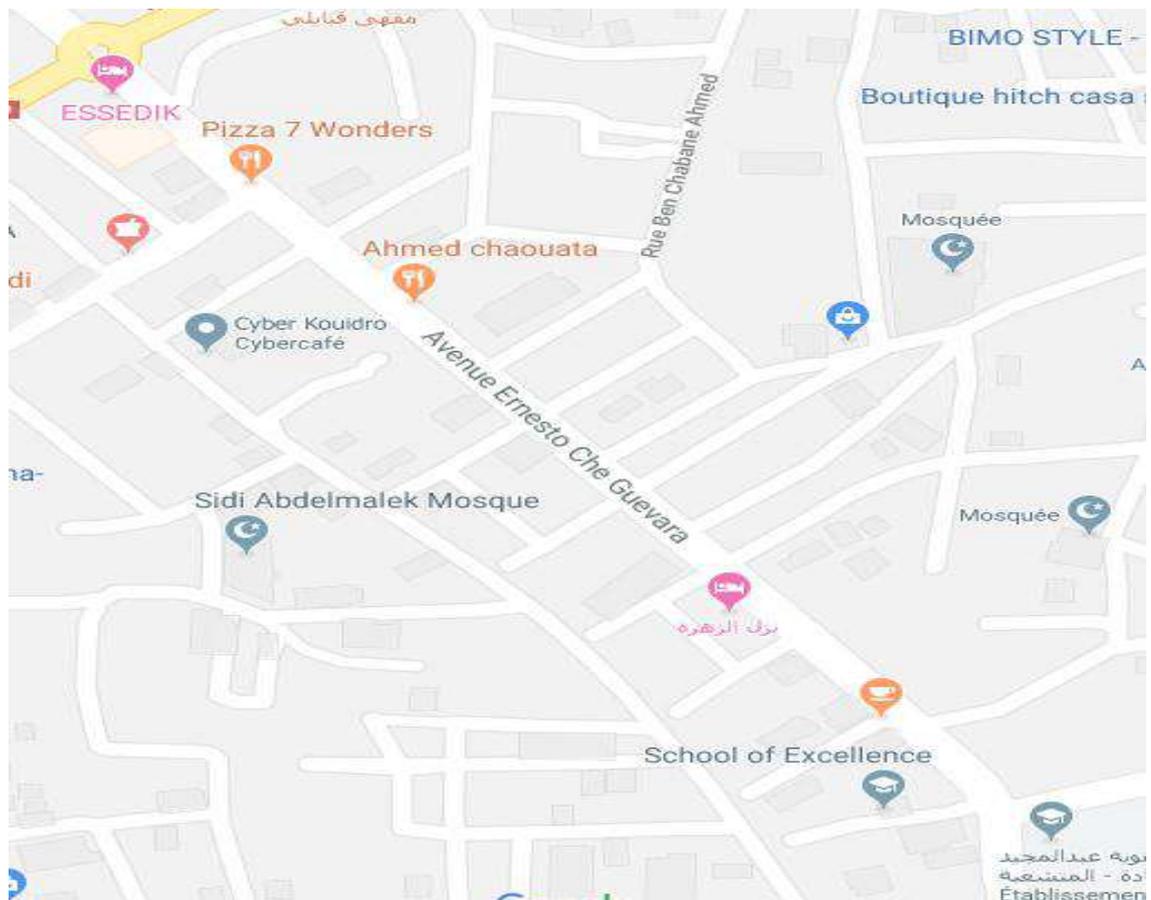


Figure 1 : Plan de la rue Boulefrad à Ouargla

2-1-Étude de la partie graphique des enseignes commerciales

2-1-1-Analyse de la partie graphique des enseignes

Dans cette analyse, nous allons classer les différentes langues conçues dans les enseignes, qui constituent le paysage linguistique étudié.

Dans les écrits des enseignes, certains commerçants utilisent le procédé de dérivation. Nous avons constaté un la dérivation au niveau de plusieurs syntagmes nominaux ainsi que la présence des cas de mots tronqués comme : **Déco, Télécom**. Ces lexies repérées sur les enseignes résultent de la troncation de mot du français : **Décoration et Télécommunication**.

Il est à noter que la présence des cas de mots tronqués ne relève pas de la néologie, car ce sont des unités lexicales utilisées en langue française.

Donc, nous allons traiter ce corpus sous l'angle de la sociolinguistique.

3-Echantillonnage des langues présentes dans les enseignes du paysage linguistique étudié

À première vue, les enseignes commerciales présentent une multitude de langues. Nous avons quantifié les langues utilisées dans les enseignes au niveau de la rue de Boulefrad à Ouargla.

- 65 enseignes et plaques, soit 43 ,91%, sont monolingues : en langue arabe
- 45 enseignes et plaques, soit 30,40%, sont bilingues : français/arabe
- 18 enseignes, soit 12,16%, sont monolingues : en langue française
- 07 enseignes, soit 4,72%, sont bilingues : arabe/anglais
- 06 enseignes, soit 4,05%, sont trilingues : en langue arabe/français/anglais
- 04 enseignes, soit 2,70%, sont monolingues : en anglais
- 02 enseignes, soit 1,35%, sont bilingues : français/anglais
- 01 enseigne, soit 0,67%, en français arabisé

Chapitre III : contexte sociolinguistique et configuration du paysage linguistique dans la rue Boulefrad

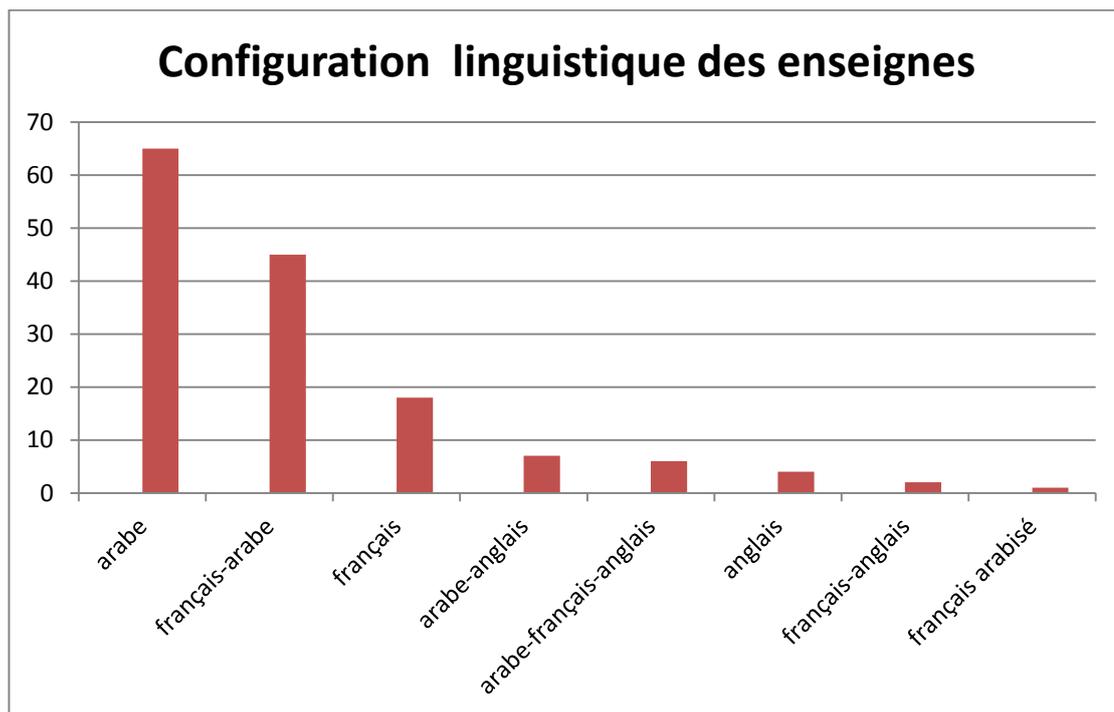
Langue(s) utilisée(s)	Fréquence et taux d'utilisation	Total
arabe	65 (43,91%)	148 (100%)
Français-arabe	45 (30,40%)	
Français	18 (12,16%)	
Arabe-anglais	07 (4,72%)	
Arabe-français-anglais	06 (4,05%)	
Anglais	04 (2,70%)	
Français-anglais	02 (1,35%)	
Français arabisé	01 (0,67%)	

Tableau1 : pourcentage de langues et nombre d'enseignes et plaques dans la rue de Boulefrad à Ouargla

Lecture du tableau :

D'après les chiffres présentés dans le tableau ci-dessus, nous remarquons que les taux les plus élevés sont réservés à la langue arabe (soit 43,91% enseignes et plaques en arabe) ainsi que les enseignes et plaques en français/arabe d'un taux qui équivaut à 30,40%.

A un deuxième degré vient le monolinguisme en langue française d'un taux équivalent à 12,16%. Alors que la fréquence des enseignes bilingues et trilingues en arabe/anglais, arabe/français/anglais et français/anglais est presque identique, d'un taux très réduit entre 4 et 2%.



Graphique 1 : Configuration linguistique des enseignes

La lecture du graphique-1-, montre la prédominance des enseignes monolingues (soit un taux de 43,91%) transcrites en arabe; 12,16% en langue française et 2,70% en anglais. Ensuite vient le bilinguisme : soit, 30,40% des enseignes écrites en français/ arabe et 4,72% des enseignes sont en arabe/anglais.

Alors, nous pouvons dire qu'il y a un grand recours à la langue arabe dans les écrits des enseignes : la langue arabe est présente d'un taux équivalent à 43,91% figurant dans 65 enseignes commerciales. Nous pourrions en déduire la prédominance de la langue arabe et de la culture arabophone dans cette région. Voici quelques exemples d'enseignes en langue arabe.



Le choix de la langue arabe dans les enseignes du paysage linguistique pourrait révéler, selon nous, un attachement et une appartenance à une identité arabophone avec ses coutumes et ses traditions.



Les expressions *دوبارة بسكرية* et *بوراك عنابي* sont des expressions communes appartenant à la culture algérienne et qui signifient des noms de plats traditionnels célèbres et très appréciés en Algérie.

Nous constatons que le mot *دوبارة* est à côté de l'adjectif dérivé du nom *بسكرة* une ville algérienne d'où ce plat est originaire.

Pour le mot **بوراك**, nous remarquons aussi qu'il est associé avec un autre nom de ville, celui de **عناية** à l'extrême est de l'Algérie, c'est-à-dire pas loin des frontières tunisiennes. Et la Tunisie est connue par son « **Bourek** » très délicieux.

3-1-La configuration bilingue dans les enseignes

Sachant que la ville de Ouargla est une région arabophone, nous avons constaté que notre corpus présente des graphies en arabe/français d'un taux plus au moins élevé (soit 30,40%), des écrits en arabe/anglais (soit 4,72%), également en français/anglais (soit 1,35%). Une variété unique, celle de français arabisé, se présente en une enseigne paraissant d'un taux équivalent à 0,67%.

Par exemple :

a-arabe/français

Comptoir Sud Est	مستودع الجنوب الشرقي
Restaurant Ifri	مطعم افري
Boucherie Almarai	قصابة المراعي

b-arabe/anglais

Barber Life	رشيد للحلاقة
Master chef	ماستر شاف

c-français/anglais

New Man	Vêtement pour Homme
Fast Food	Le bon coin

Nous avons recueilli aussi des enseignes trilingues. C'est le cas où: « *un même texte, en deux langues ou plusieurs langues, proposé ou accessible à la réception simultanée dans plus*

d'une langue... » (Bessadi N, 2006 : 19). Dans ce sens, nous avons trouvé des graphies en français/arabe et en français/arabe/anglais sous forme de traduction littérale, dont deux énoncés transcrits dans deux ou trois langues différentes, mais qui véhiculent le même sens; à l'instar de :

Gout Tunisien	بنة تونسية	
Master Chef	ماستر شاف	
I-computing	vente et réparation	بيع و تصليح



Ce phénomène linguistique a pour but d'offrir aux clients la lecture des enseignes dans des langues différentes.

Nous avons remarqué aussi l'usage des noms propres et des noms de marque dans les enseignes.

4-L'utilisation des noms propres

L'étude faite sur l'environnement graphique dans le paysage linguistique a démontré une utilisation des noms propres. Il s'agit des anthroponymes, des patronymes et des toponymes.

Les patronymes utilisés dans les enseignes sont généralement les prénoms des commerçants. Dans le corpus recueilli, nous avons relevé des prénoms féminins (wafa, Oum saad ...) et prénoms masculins (farid, Farouk, Aziz...).

Nous avons constaté aussi que ces noms propres sont généralement employés en juxtaposition avec un énoncé qui signale le produit vendu ou le service offert par ces lieux de commerce. Nous mentionnons les exemples suivants

- **Farid Télécom**
- **Wafa computer**
- **Restaurant El amir**

Les noms propres utilisés dans les enseignes sont des signatures, des éléments linguistiques démontrant que l'enseigne est unique et la différencient des autres enseignes. Ils indiquent aussi le nom du propriétaire ou d'un de ses proches.

5-L'usage des noms de marques

L'étude effectuée, dans notre corpus, a prouvé que certains commerçants usent des noms de marque pour dénommer leurs enseignes. Ces marques peuvent être employées seules comme appellation par exemple : -LG- : une marque anglaise des appareils ménagers. Nous avons aussi un autre exemple : Géant qui est une marque chinoise. Mais ces marques peuvent être employées aussi en juxtaposition avec le nom du produit vendu ou le service rendu. La plupart des marques appartiennent à l'Occident.



Les lettres "L" et "G" dans le cercle symbolisent le Monde, le Futur, la Jeunesse, l'Humanité et la technologie.

Le symbole de la marque est constitué de deux éléments : d'une part, le Logo LG avec les lettres grises et le cercle rouge typique, LG avec le visage humain stylisé. Le Rouge, la couleur principale, représente la convivialité, et montre un fort engagement pour offrir la meilleure expérience produit au client. Par conséquent, la forme ou la couleur de ces symboles de marque ne doivent jamais être modifiés, car elles constituent la charte graphique de la société.

Et d'autre part, c'est le slogan « life's Good » d'où est tiré le nom de la marque LG.

6-L'emploi des lexies occidentales comme moyen d'identification

L'emploi de mot ou d'expression qui appartient à la culture occidentale dans les écrits de l'enseigne pourrait être interprété sur le plan sociolinguistique comme une attitude positive à l'égard de cette culture et comme une identification du vendeur à la culture de l'autre.

De ce fait, l'usage de ces lexies peut être dû à des représentations positives et valorisantes de l'Occident. Nous avons trouvé les exemples suivants : **Cafétéria Toulouse Plus, Coiffeur Moderne, New Man Vêtements pour Homme.**



L'Occident est source de rêve d'un nombre important d'Algériens. Pour les jeunes. C'est l'image de la modernité et du luxe. Certains commerçants sont conscients, alors ils utilisent ces mots et expressions dans le but d'attirer les jeunes branchés.

7-Les fautes d'orthographe recensées

Dans le cadre de l'analyse de notre corpus et durant la lecture et la description des enseignes commerciales qui façonnent le paysage linguistique qui nous concerne, nous avons remarqué certaines erreurs au niveau de l'orthographe des enseignes, nous pouvons citer les exemples suivants pour illustrer notre analyse :

Souder au lieu de **Soudeur**

Photocope à la place de **Photocopie**

Papeterrie au lieu de dire **Papeterie**



A l'issue de ces exemples, nous avons remarqué quelques erreurs au niveau de l'orthographe, ce qui peut être interprété par la non maîtrise de la langue française de la part des concepteurs de ces enseignes.

L'usage de la langue française, dans certains cas, a pour objectif d'assurer la compréhension : certains commerçants utilisent la langue française afin de faciliter l'accès au sens de la part du client dans la mesure où cette langue peut, d'une façon directe, véhiculer le message transmis par le vendeur.

Nous citons par exemple « **soudeur** » qui est un vocable français mais qui est plus utilisé par le peuple algérien que le mot لحام en arabe.

8-Les langues des panneaux officiels (communaux)

Selon la loi n 91-05 de janvier 1991 portant sur la généralisation de l'utilisation de la langue arabe, le président de la république affirme dans le deuxième chapitre initié par le quatrième article que :

« Les administrations publiques, les institutions, les entreprises et les associations, quelle que soit leur nature, sont tenues d'utiliser la seule langue arabe dans l'ensemble de leurs activités telles que la communication, la gestion administrative, financière, technique et artistique. »

A la lumière de l'analyse faite sur les plaques de la rue commerçante de Boulefrad à Ouargla, nous avons remarqué un non-respect de la loi de 1991 qui exige l'utilisation d'une seule langue, l'arabe conventionnel, sauf dans de rares cas.



Les panneaux de la sensibilisation font aussi partie des panneaux communaux diffusés par l'Etat.

Durant notre analyse, nous avons constaté la présence de quelques plaques de sensibilisation.



Ce panneau qui sensibilise contre la pollution de l'environnement vise à inculquer chez le passant un sentiment de propreté envers son environnement, valeur perdue au fil du temps.

9-Les plaques de professionnels

Ce sont des écriteaux privés qui se donnent à lire au public, dont le but est de guider et orienter le client ou le passant.

Dans notre analyse, nous avons remarqué que la majorité des plaques professionnelles qui existent dans la rue Boulefrad sont bilingues, en arabe/français.





A titre d'exemple, nous remarquons dans les photos ci-dessus l'utilisation de deux codes linguistiques, l'arabe et le français. Ces plaques représentent des noms de métiers, des cabinets privés, transcrits en deux langues différentes.

Exemple : محام معتمد لدى المحكمة العليا ومجلس الدولة :

Avocat agréé à la Cours Suprême et le Conseil d'Etat

عيادة القبلة بوخالفة س

Sage femme Boukhalfa S.

10-Qu'est ce qu'il ya derrière le choix linguistique ?

Tout choix linguistique se focalise sur des critères que nous pourrions considérer comme des éléments qui répondent aux besoins de communication.

Dans notre analyse effectuée sur le paysage linguistique de la rue Boulefrad, nous avons recensé trois types de choix linguistique.

10-1-Le choix de la langue arabe

Le choix de la langue arabe qui a prédominé dans les enseignes et les plaques de la rue Boulefrad repose sur des effets principaux. En effet, il est nécessaire de noter que l'utilisation de la langue arabe a un rapport direct avec l'identité et la religion, d'où nous pourrions déduire une connotation identitaire ou religieuse de certaines enseignes

et plaques basée sur la tradition arabo-musulmane. Prenons comme exemple les enseignes suivantes :



L'expression **الكتاب المكنون** est un emprunt du coran qui signifie « le livre sacré » protégé par Dieu.

L'expression **جنة الاعشاب** reflète la tradition arabo-musulmane dans le domaine de l'utilisation des plantes médicinales pour la guérison des maladies.

Nous constatons que l'usage de la langue arabe dans ces deux cas traduit l'appartenance à la culture arabo-musulmane.

10-2- Le choix de la langue française

Dans une communauté arabophone, l'utilisation de la langue française est considérée comme le signe d'un attachement à une autre culture, occidentale.

D'après notre analyse, nous pouvons postuler que certains commerçants « branchés » intègrent la langue française dans leurs enseignes parce qu'ils sont influencés par la charge culturelle occidentale.



Nous remarquons qu'il ya deux enseignes représentant deux cafétérias.

L'expression *مقهى الحي*, café du quartier, donne l'impression que cet endroit est réservé aux habitants du quartier et qu'il accueille principalement les voisins ou amis. Par contre, la connotation qui découle de l'expression **Cafétéria Toulouse plus** voudrait signifier que le lieu est destiné à une clientèle « branchée », influencée par une culture occidentale.

10-3- Le choix de la langue anglaise

L'anglais constitue la langue de mondialisation et le signe de développement et de modernité. Les commerçants l'utilisent pour créer chez le client ou le passant une attitude visant à faire croire que le produit vendu ou le service rendu sont écrits en anglais comme signe de luxe et de prestige.



Les trois enseignes représentent le métier de coiffeur mais en trois langues différentes français, arabe et anglais.

L'enseigne en langue arabe **حلاق الرجال** coiffeur pour hommes, nous renseigne que le propriétaire de ce magasin aurait un sentiment d'appartenance à la culture arabe. Raison pour laquelle il a choisi une seule variété linguistique pour présenter sa profession.

Les expressions **Barber Life** et **coiffeur moderne** sont transcrites en langues française et anglaise.

Le choix de ces langues étrangères nous donne une impression sur la réflexion des propriétaires de ces magasins qui traduit l'influence et la valorisation de la culture occidentale.

11-Synthèse

Dans ce chapitre, notre analyse linguistique des enseignes commerciales a abouti aux résultats suivants :

- premièrement, nous avons constaté l'utilisation de trois langues principales dans les enseignes, à savoir l'arabe, le français et l'anglais ;
- deuxièmement, certains commerces utilisent des noms de marques et des noms propres comme procédé de démarcation de leurs enseignes commerciales ;
- troisièmement, la plupart des plaques sont écrites en deux langues : arabe et français, et un grand nombre d'enseignes a recours à la traduction ;
- quatrièmement, le choix de la (des) langue(s) traduit, dans certains cas, l'appartenance identitaire (communauté, religion) du commerçant.

Finalement, notre corpus a révélé la présence de lexies occidentales qui pourraient être interprétées comme un signe d'identification à l'Occident.

Conclusion générale

Conclusion générale

Le paysage linguistique constitue un champ d'études inépuisable, particulièrement pour la sociolinguistique. Or, l'environnement graphique subit des transformations considérables plus que la société qui le produit.

Tout au long de notre travail qui s'intitule : *pour une étude sociolinguistique du paysage linguistique d'une rue commerçante (rue Boulefrad) à Ouargla*, nous avons suivi des voies précises afin d'apporter des réponses claires à notre problématique et confirmer ou infirmer nos hypothèses.

Il est important de rappeler l'essentiel de notre travail mené pour répondre à des questions principales : quelle est la langue qui prédomine dans le paysage linguistique de la rue Boulefrad à Ouargla ? Et quelle conformité avec les orientations de la politique linguistique du pays ?

Pour répondre à cette question, nous avons proposé deux hypothèses supposant, d'une part, la prédominance de la langue arabe par rapport aux autres langues qui pourrait refléter l'identité/culture de la communauté habitant cette rue ; et d'autre part, la diversité linguistique qui serait apparente sous différentes formes (présence de la langue étrangère, du code unique, de la traduction, etc.).

Pour confirmer nos hypothèses, nous avons adopté une méthode descriptive et analytique, avec une approche se situant dans le courant de la sociolinguistique urbaine. Notre corpus a été collecté dans le paysage linguistique de la rue commerçante de Boulefrad à Ouargla.

À travers cette analyse, nous avons obtenu les résultats suivants :

- le choix de la langue arabe dans les enseignes du paysage linguistique pourrait révéler, selon nous, l'attachement et l'appartenance à une identité arabophone, caractérisée par le respect des coutumes et traditions ;
- les noms propres et les noms de marques sont d'usage habituel dans la configuration linguistique des enseignes commerciales ;

- la présence des langues étrangères dans les enseignes et panneaux pourrait être interprété comme un moyen d'identification à l'Occident grâce au regard positif que les commerçants ont vis-à-vis de cette culture.

A l'issue de cette recherche, nous formulons un certain nombre de propositions que nous soulignons pour les commerçants et l'Etat :

- la nécessité de la création d'instances de contrôle agréées par l'état, en vue d'évaluer les problèmes de transcription, d'adoption de langue et de traduction (langue universelle / langue arabe classique) des enseignes et panneaux, et les solutions aux problèmes linguistiques ;

- la création d'organismes et de laboratoires de recherche en langue arabe qui servent à intégrer cette langue dans le monde du commerce, chose qui simplifierait la tâche linguistique aux agences publicitaires.

Références bibliographiques

Ouvrages et articles

- AZOUZI A., 2008,« Le français au Maghreb », *Synergies Europe* n° 3, GERFLINT,PP.37-39.

- BOSCHUNG S., 2016, « Le paysage linguistique: reflet d'une réalité bilingue à Moncton, Nouveau-Brunswick, Canada », université deNeuchâtel., pp. 161-164.

- BOUKOUS A., 2006, « La sociolinguistique », in *l'enquête sociolinguistique*, sousdir. CALVET L-J., et DUMONT P., L' Harmattan, Paris,PP.5-6.

- BOYER H. 2017,« Introduction à la sociolinguistique », *Langage et société* , N°163. , Paris, PP.187-189.

- BOYER H., in CHERIGUEN F., 2007, « Les enjeux de la nomination des langues de l'Algérie contemporaine », Harmattan, Paris.

- CALVET J.L., 1993, *La sociolinguistique*, PUF, coll. « Que Sais-je ? », Paris.

- CALVET J.-L., 1994, *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique*, Paris : Payot, PP. 32.

- CALVET L-J., 1981, *Les langues véhiculaires*,coll « Que sais-je ? », PUF, Paris, PP.47.

- CALVET L-J., 1999, « La guerre des langues et les politiques linguistiques », Hachette Littérature, Paris.

- CALVET L-J., 2005, « Les voix de la ville revisité », université de Moncton.

- CHERIGUEN F., 2002, « Les mots des uns et les mots des autres ». *Le français au contact de l'arabe et du berbère*, Casbah, Alger.

- « CHARTE NATIONALE », 1976, FLN, RADP, PP. 66.

- CHRISTIANE LOUBIER., 2011, « De l'usage de l'emprunt linguistique ». Office québécois de la langue française. Québec

- DERRADJI Y., 2002, « Le français en Algérie : lexique et dynamique des langues », Duculot, Paris,PP. 42.

- FISHMAN J., 1971, « Sociolinguistique », Nathan, Paris.

- FRANCIS MANZANO, 2004, « Genèse du paysage linguistique, pratiques et représentations à la marge sud du territoire français », Université de Lyon.

- GARMADI J., 1981, « La sociolinguistique », PUF, Paris.

- GAIL CORMIER, 2015, « Lepaysage linguistique en milieu minoritaire : une étude de l’affichage commercial à Saint-Boniface, au Manitoba », Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, pp.85-87.

- GEORGES LÜDI, 2000, « Le paysage linguistique en suisse ». Université de Bâle et Université de Berne.

- GRANDGUILLAUME G., 1983, « Arabisation et politique linguistique au Maghreb », Maisonneuve et Larose, Paris.

- HENRI BOYER, 2010, « Les politiques linguistiques », *Du plurilinguisme linguistique au lendemain de l’indépendance et de l’Algérianité*, Quotidien d’Oran. , PP. 67.

- HENRI BOYER., 2001, « Introduction à la sociolinguistique », Paris, Dunod.

- JOHN.J.GUMPERS, 1989, « Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative », université de la Reunion, L’harmattan. , pp.9-11.

- JOSEPH POTH, 1997, « L’aménagement linguistique en contexte éducatif plurilingue », l’Agence de la Francophonie (ACCT).

- LOUISEMOREAU- MARIE., 1997, *Sociolinguistique. Concepts de base*, Mardaga.

- MARIE- AIMEEG., et MILLER C., 2011, « Introduction. Sociolinguistique urbaine arabophone : quels enjeux ? », N°138, éditions de la Maison des sciences de l’homme *Langage et société*, PP.5-19

- MOREAU, M., L., 1997, » Sociolinguistique », Mardaga, Bruxelles.

- POLGUERE A., 2008, *Lexicologie et sémantique lexicale*, notions fondamentales, nouvelle édition revue et augmentée, Les presse de l’université de Montréal.

- QUEFFELEC A., DERRADJI Y., DEBOV V., SMAALI-DEKDOUK D., CHERRAD-BENCHEFRA Y., 2002, « Le français en Algérie : lexique et dynamique des langues », Duculot, Paris.
- RICHARD Y. BOURHIS et RODRIGUE LANDRY, 1977, « La loi 101 et l'aménagement du paysage linguistique au Québec », Paris, PP.108-109.
- TALEB EL IBRAHIMI K., 1997, « Les Algériens et leur(s) langue(s) », Dar El Hikma, Alger.
- TALEB IBRAHIMI KHAOULA., 2004, « L'Algérie : coexistence et concurrence des langues », Algérie, PP.1-2.

Mémoires de magistère et thèses

- ABDELHAMID S, cité par, ZEKRINI S, 2015, *Attitudes et représentations sociolinguistiques des langues présentes en Algérie : cas des locuteurs de Souk-El-Tenine*, mémoire de master, université Abderahmane Mira (Bejaïa), Algérie.
- AREZKI ABDENOUR, *Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien*, mémoire de magister, Université Abderahmane MIRA (Béjaia), Algérie.
- BEKTACHE M., 2006, *Le vocabulaire Kabylie spécifique des événements de (2001/2005) dans les documents des archs*, mémoire de magister, université de Bejaia.
- BESSADI N., 2006, *Etude sociolinguistique comparée des enseignes commerciales de Bejaïa et Ouargla*, mémoire de magister, université de Bejaïa.
- CHERIGUEN F, cité par, ZEKRINI S, 2015, *Attitudes et représentations sociolinguistiques des langues présentes en Algérie : cas des locuteurs de Souk-El-Tenine*, mémoire de master, université Abderahmane Mira (Bejaïa), Algérie.
- DERMEL S., KENNOUCHE A., 2012, *Etude morphosyntaxique de l'enseigne commerciale dans la ville de Bejaia*, université de Bejaia.

- KAHLOUCHE R., 1992, *Le berbère (kabyle) au contact de l'arabe et du français*, thèse pour le Doctorat d'Etat en linguistique, sous la direction de Madame MORSLY, université d'Alger.
- MAHROUCHE N., 2008, *Pratiques langagières et représentation de l'espace urbain de quelques quartiers de Bejaïa ville*, université de Bejaia.
- MOSCOVICI S., in HARBI S., 2011, *Les représentations sociolinguistiques des langues (arabe, français) chez les étudiants en psychologie de l'université de Tizi-Ouzou*, université de Tizi-Ouzou.
- ZABOOT T., 1989, *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne.

Dictionnaires

- Dictionnaire encyclopédique Larousse, 1983.
- Dictionnaire encyclopédique, le Quillet. 1979.
- Dictionnaire Micro Robert, 1980.
- Dubois, J. &al. 1994, *Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris.
- Grand dictionnaire universelle du XIXe Siècle, 1870.
- Le Dictionnaire le Grand Robert, version électronique 2.0, 2005.
- Microsoft® Encarta® 2009 [DVD]. Microsoft Corporation, 2008.
- MOUNIN, G., 1974, *Dictionnaire de la linguistique*, Edition PUF, Paris.
- Universalis en ligne.

Résumé

Les travaux sur le paysage linguistique constituent l'objet d'étude de la sociolinguistique urbaine qui tient compte des discours apportés sur la ville et le rôle de la langue dans la configuration de l'espace urbain. Nous visons par cette étude qui s'intitule *Pour une étude sociolinguistique d'une rue commerçante (Boulefrad) à Ouargla* de tester la validité des décisions en matière de politique linguistique algérienne relative à l'urbanisation, qui exige l'utilisation de la langue officielle de l'Etat, à savoir l'arabe. Pour ce faire, nous avons exposé les effets de la politique linguistique sur le corpus des langues, notamment celles présentées dans le paysage linguistique de la rue commerçante de Boulefrad à Ouargla à travers les enseignes et panneaux.

Mots clés : paysage linguistique – politique linguistique – rue commerçante – sociolinguistique urbaine- Ouargla

Abstract

The Work on the linguistic landscape is the object of study of urban sociolinguistics, which takes into account discourses on the city and the role of language in the configuration of urban space. We aim for this study which entitled *For a sociolinguistic study of a shopping street (Boulefrad) in Ouargla* to test the validity of the decisions concerning the algerian language policy focusing on urbanization, which requires the use of the official language of the State, namely Arabic. To do this, we have exposed the effects of language policy on the body of languages, including those present in the linguistic landscape of the shopping street from Boulefrad to Ouargla through signs and panels.

Key words: linguistic landscape - linguistic policy - shopping street - urban sociolinguistics – Ouargla

ملخص

العمل في المشهد اللغوي هو موضوع دراسة علم اللغويات الاجتماعية في المدينة، ويندرج في حقل علم اللغة الاجتماعي الحضري. نهدف من هذه الدراسة المعنونة "دراسة اجتماعية لغوية للشارع التجاري بولفراد بورقلة" إلى اختبار مدى تطبيق السياسة اللغوية الجزائرية في الميدان، والتي تتطلب استخدام اللغة الرسمية للدولة، وهي اللغة العربية. للقيام بذلك، كشفنا آثار سياسة اللغة على مجموعة اللغات بما في ذلك تلك التي تجسدت في المشهد اللغوي في شارع بولفراد للتسوق في ورقلة، وهي المساحة التي عملنا فيها على البيئة اللغوية من خلال تحليل لوحات المحلات واللوحات الرسمية. الكلمات المفتاحية : المشهد اللغوي، السياسة اللغوية، شارع تجاري، علم اللغويات الاجتماعية، مدينة ورقلة.